

COMMUNIQUÉ DE PRESSE _ 11 avril 2025

Les groupes politiques représentant plus d'une centaine des élu.es de la ville apportent leur plein soutien au Maire de Lyon

Grégory Doucet a été auditionné mercredi, en tant que représentant de la Ville, dans le cadre normal de la procédure judiciaire ouverte en mars 2024. Cette enquête porte sur la période 2018 – 2024, période pendant laquelle 3 maires se sont succédés.

La mise en place de chargés de mission thématiques à la Ville de Lyon remonte à une trentaine d'années. Au début du mandat, la Ville a fait évoluer l'organisation, dans les meilleurs délais malgré le contexte sanitaire, afin de clarifier les fonctions de ces agents administratifs. Puis il y a quelques mois ces fonctions ont été supprimées et les postes redéployés afin de se conformer aux recommandations de la Chambre régionale des comptes, qui est à l'origine de cette procédure. Dans le même temps la Ville a toutefois exprimé son désaccord avec l'analyse juridique formulée par la Chambre régionale des comptes, qu'elle considère comme réductrice et éloignée des réalités de fonctionnement des grandes collectivités locales. Lyon n'est pas isolée dans cette situation, d'autres collectivités sont aussi concernées.

Nous, représentant plus d'une centaine d'élu.es de la ville de Lyon, savons à quel point notre démocratie est fragile et à quel point l'exercice d'un mandat est exigeant. Comme de nombreuses autres personnes depuis mercredi, nous apportons notre plein soutien à Gregory Doucet.

Sandrine Runel et Philippe Prieto pour le groupe « socialistes, la gauche sociale et écologique »

Augustin Pesche pour le groupe « communistes »

Gautier Chapuis et Philomène Récamier pour le groupe « les écologistes »